

REQUETE EN ABATTAGE D'ARBRE-S
soumise à la LP+PNP (Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager)

Dossier No DP 397/52/2024

A remplir par le responsable communal

Requête reçue le : 24.05.2024 Responsable communal : M. Stéphane Grand
Visite sur place : 24.05.2024 Arbre(s) dangereux : OUI NON
En présence de : M. Christophe Paroz

A remplir par le requérant de l'abattage

A. Intervenants :	Raison sociale ou adresse
Propriétaire	Commune de Montreux 1820 Montreux
Demandeur	Commune de Montreux Service des espaces publics

A remplir par le requérant de l'abattage

B. Situation de l'arbre/des arbres à abattre

Adresse	Quai des Fleurs – 1820 Montreux
Parcelle No	DP 397

A remplir par le requérant de l'abattage

C. Motif(s) de la demande

Motifs invoqués par le requérant : L'arbre est mort, dangereux. Menace les usagers du Quai des Fleurs à Montreux.

A remplir par le responsable communal

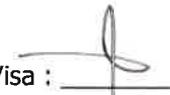
D. Caractéristique de l'arbre/des arbres à abattre

No	Nom scientifique	Nom français	Remarque(s) - Ø à 130 cm du sol	Valeur du sujet en CHF
1	Magnolia kobus	Magnolia de Kobe	26 cm	

E. Motifs admis selon la LPrPNP
<input checked="" type="checkbox"/> Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés <input type="checkbox"/> Entrave avérée à l'exploitation agricole <input type="checkbox"/> Impératifs de construction ou d'aménagement (mise à l'enquête / rapport d'expertise en annexe) <input type="checkbox"/> Aucun motif invocable selon la LPrPNP
Remarque(s) du responsable communal : L'arbre est mort, dangereux. Menace les usagers du Quai des Fleurs à Montreux.
F. Préavis du service des espaces publics
<input checked="" type="checkbox"/> favorable à l'abattage <input type="checkbox"/> défavorable à l'abattage (voir remarques du responsable communal) <input type="checkbox"/> la demande ne peut pas être prise en considération, aucun motif valable n'étant invocable selon la LPrPNP. L'abattage est refusé d'office.
G. Proposition du service des espaces publics à la Municipalité
<input checked="" type="checkbox"/> L'état d'urgence nécessite un abattage dans les meilleurs délais (urgent) <input type="checkbox"/> Autoriser l'abattage avec compensation (voir sous rubrique H. Compensation prévue) <input type="checkbox"/> Refuser l'abattage pour les motifs suivants : <input type="checkbox"/> Autoriser la taille d'allègement, de nettoyage ou de rééquilibrage <input type="checkbox"/> Autres recommandation d'entretien :
H. Compensation prévue
<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle plantation : 1 arbre majeur d'une hauteur de minimum 2m50 à la plantation <input type="checkbox"/> Financière (voir les valeurs des sujets sous rubrique C. Caractéristique de l'arbre)
I. Affichage au pilier public
Date d'affichage au pilier public : du 04.06.2024 au 03.07.2024
J. Remarque(s) éventuelle(s)

Le collaborateur technique : Stéphane Grand

Date : 28 mai 2024

Visa : 

Le chef de service : Patrick Aubort

Date : 28 mai 2024

Visa : 

La directrice : Irina Gote

Date : 3 juin 2024

Visa : 



© Géodonnées : Cartoriviera, Etat de Vaud, swisstopo, OpenStreetMap – Informations dépourvues de foi publique



Quai des Fleurs, DP 397

Demande d'abattage d'urgence d'un Magnolia Kobus Ø 26 cm.

Echelle : 1:250
Coordonnées : 2'559'986 / 1'142'163
Date d'impression : 27.05.2024

